

Philippe LAURENT

ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020

Sceaux, la ville à vivre

phl2020.fr



M. Michel BRUNOT
Président
Fédération des centres sociaux des Hauts-de-Seine
6 rue Salvador-Allende
92000 NANTERRE

Sceaux, le 18 février 2020

Monsieur le Président,

Vous avez souhaité recueillir mon avis et mes positions, en tant que candidat aux prochaines élections municipales à Sceaux, sur l'avenir des centres sociaux et plus particulièrement de celui ayant son siège et ses activités à Sceaux, à savoir le Centre social et culturel des Blagis (CSCB) dont vous savez que la ville de Sceaux l'accompagne de façon importante depuis de très longues années et fonctionne avec lui en toute confiance et en étroite collaboration.

Je vous remercie donc de trouver ci-après mes réponses à vos questions.

Que représente le centre social en trois mots clés ?

Proximité, agilité, coopération.

Quelle est pour vous son utilité sur votre commune ?

Le centre social et culturel est un lieu d'accueil permettant à tous de se rencontrer, de s'épanouir en partageant différentes actions et activités ; au-delà de projets individuels, il permet à chacun de participer à un projet collectif créateur de valeur à la fois à l'échelle du quartier où il est implanté et sur l'ensemble du territoire de la ville de Sceaux. Son rôle est essentiel en matière de lien social et de cohésion des habitants dans leur diversité.

Comment qualifiez-vous son action ?

Une action irremplaçable de par la complémentarité des initiatives et activités réalisées et par la manière de les concevoir, de les mettre en œuvre et de les évaluer, en y associant étroitement les adhérents, bénévoles, habitants, représentants de structures associatives et institutions.

Quels engagements prenez-vous pour garantir la liberté associative de cette structure et soutenir la participation des habitants à la vie locale ?

La Ville soutient de manière importante la structure située sur son territoire (notamment sur le plan financier) tout en veillant à ce que l'action de celle-ci résulte en premier lieu de la volonté et de la décision de ses adhérents et de leurs représentants. Les initiatives de la structure de nature à favoriser la participation des adhérents et habitants sont saluées et encouragées par la Ville.

La Ville est à l'écoute de l'expression des habitants et adhérents qui résulte de cette participation.

Compte tenu de la pertinence de ce positionnement de la structure comme acteur associatif du débat public sur le territoire de la commune, c'est tout naturellement que celui-ci est soutenu et continuera à être soutenu par l'équipe municipale que je conduis.

Comment envisagez-vous la coopération entre la municipalité et le centre social et culturel ?

Cette coopération est d'ores et déjà étroite à différents titres et par différentes modalités qu'il est pertinent de préserver et de conforter, à savoir :

- l'élaboration de conventions d'objectifs par périodes triennales en vue de définir les objectifs partagés et les actions permettant la réalisation de ces objectifs ; une rencontre annuelle associant le maire, la présidente et la directrice de

l'association et les élus et services concernés permet de faire le point de cette coopération et des perspectives pour l'année à venir ;

- la participation du maire lui-même et/ou de certains de ses adjoints aux réunions des instances de l'association : assemblée générale, conseil d'administration ;
- l'organisation conjointe d'événements afin de parvenir à une synergie entre les moyens de la Ville et ceux de l'association ; l'action de chacun est en effet complémentaire de celle de l'autre, l'association étant irremplaçable pour mobiliser bénévoles et habitants autour d'un projet ; la Ville pour sa part apporte à ces événements un complément de visibilité ainsi que les moyens logistiques dont ne disposerait pas l'association ;
- la désignation au sein des services municipaux, d'un interlocuteur privilégié de la structure afin de favoriser des échanges opérationnels étroits entre la Ville et l'association.

Comment comptez-vous renforcer les missions du centre social et ses moyens ?

Je compte renforcer les missions du centre social et ses moyens en permettant à celui-ci de s'inscrire dans un réseau d'acteurs à l'échelle du territoire communal et intercommunal.

Les intervenants du centre social agissent en effet avec professionnalisme dans différents domaines grâce au concours de partenaires tels que la fédération des Centres sociaux, mais peuvent avoir besoin d'être accompagnés pour s'inscrire dans des programmes et axes de travail à d'autres échelles, leur permettant de donner une nouvelle dimension à leurs actions tout en restant au plus près des besoins des habitants ; ces nouveaux partenariats peuvent également permettre à la structure de bénéficier de soutiens financiers complémentaires sur la base de projets partagés.

Je vous souhaite bonne réception des présentes réponses et me tiens à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.



Philippe LAURENT